

Remorque de travail (vhc. spécial +)	Marque de fabrique C O N D E C T A	Type C 1027	F. d'homologation No CH 9171 22
---	---------------------------------------	----------------	------------------------------------

Constructeur Officina Meccanica ASTOM, 20020 Bienate (I)  
 Identification "CONDECTA" et "C 1027" sur plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, latéralement sur partie sup. du châssis, au dessus de la chais-  
 Numéro du châssis à gauche avant en haut sur longeron se pivotante.  
 Importateur princ. CONDECTA AG, Baumaschinen, Kanzleistrasse 57, 8405 Winterthur  
 Véhicule homologué 5002 Signes fixes dans code du type C 1027

### CHASSIS

Nombre d'essieux 2 \*) Nombre de roues 6  
 Suspension - Direction chaise pivotante  
 Frein de service air comprimé, 2-conduites, indirect, expansion interne sur roues AR  
 Frein d'arrêt mécanique, expansion interne sur roues AR

### CARROSSERIE

grue

### DIMENSIONS

	int.	ext.
Longueur		15220
Largeur		2500
Hauteur		3900
Porte à faux	av	av 2630
	ar	ar *)
Empattements		*)
	av	ar *)
Voie	av 420	ar *)
Dist. anneau axe	av 2100	ar 8240/8180
Distance pivot	-	axe ar

### POIDS

	avant	arrières	total
Poids à vide	4200	11800	16000
Charge utile ou			-
Poids de service	4200	11800	16000
Poids total			
Garantie fabrique	6000	16000	22000
Dimens. pneus	11.5-15	11.5-15 **)	
Ply / atü	24/8,0	24/8,0	
Charge	6710	13420	
pour V max	30	30	
Vitesse maximale selon constructeur			30
Vitesse maximale selon tenue de route			20 ***)

<u>EQUIPEMENT</u>	
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	av -
	ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E)
	lat. I (E)
	ar III (E)
Feux de gabarit	av ULO CH 1 0503 01
	lat. -
fin de flèche	ar ULO CH 1 0503 01
	ar vers l'av ML CH 1 2204 02
Eclairage plaque	1/à gauche comb. av. R
Cale	2/ 300x200x150

MOTEUR DE TRAVAIL

Marque	_____	Type	_____
Bruit	_____	à t/min	_____
Silencieux	_____		_____
Mesure des gaz	_____		_____
Déparasitage	_____		_____

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre Remorque de travail (véhicule spécial)			
Marque et type	CONECTA C 1027		
FH - No	CH 9171 22		
Carrosserie	grue		
Poids à vide	16000	Charge utile	-
Poids de service	16000	Poids total	-

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

+) Véhicule spécial : poids total, poids de l'essieu AR, porte-à-faux AR

\*) Variante d'essieux AR :

<u>Types</u>	<u>Genre</u>	<u>Charge</u>	<u>Freins</u>	<u>Voies</u>	<u>Empatt.</u>	<u>P-à-f. AR</u>
ASTOM, ATS 22 P	rigide	16000 kg	2=exp.int.	1790 mm	6080 mm	6510 mm
ASTOM, ATS 27 P	pendulaire transv.	16000 kg	4=exp.int.	1400 mm	6140 mm	6450 mm

\*\*\*) Variante de pneus AR : 12.0 - 16, 22 PR, charge 15400 kg à 8,0 bar, V/max. 32 km/h

\*\*\*) Vitesse maximum : limitée à 20 km/h en raison du comportement sur route

Voir sur carte complémentaire I les inscriptions pour permis de circulation

Lieu et date de l'homologation

Winterthur, 10.4.74

Remplace FH CH 9171 22 du 10.4.74
Variante d'essieux AR
(23.9.74)

Remorque de travail  
(véhicule spécial+)

C O N D E C T A

C 1027

9171 22

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Inscrire dans le permis de circulation:

- Pour les déplacements sur route les dispositifs d'éclairage requis doivent être montés
- Signal de vitesse maximale autorisé " 20 km/h " obligatoire
- Le châssis supérieur, la flèche de grue ainsi que les appuis latéraux doivent être assurés mécaniquement
- Panneaux avec marquage jaune/noir requis: à l'avant et de chaque côté à l'avant de la flèche ainsi que à l'arrière et de chaque côté à l'arrière de la tourelle
- Pyramide requise slon OCE art. 35, al. 4
- Le ballast et les caissons à ballast gauche et droit doivent être enlevés; seules 2 plaques de béton de dimensions = 1100 x 360 x 1260 mm sont admises sur la remorque pour les courses de transfert.